



**BOURSE WERNAERS**

**ATTESTATION**

Je, soussigné·e .....,  
Directeur ou Directrice / Directeur ou Directrice de domaine / Directeur ou Directrice de catégorie,  
atteste que Madame / Monsieur.....  
.....  
est inscrit·e aux études menant au grade de.....  
.....,  
a déjà réussi ..... crédits ECTS de ce cursus,  
est de conduite irréprochable et, sous réserve d'une décision ultérieure contraire des  
Commissaires ou Délégués du Gouvernement ou de la direction de l'établissement de  
l'enseignement de promotion sociale, est régulièrement inscrit·e à l'année académique  
2023 – 2024 pour ..... crédits ECTS.

Fait à ....., le .....

Cachet de l'Établissement

Le Directeur ou la Directrice,  
Le Directeur ou la Directrice de domaine,  
Le Directeur ou la Directrice de catégorie

Extrait du R.O.I. du Fonds Wernaers :

ARTICLE 17

Les bourses sont attribuées à des étudiants méritants,

- ayant franchi le seuil de 60 crédits réussis dans le premier cycle ou 45 crédits dans le second cycle dans un établissement d'enseignement supérieur de plein exercice de la Communauté française de Belgique, dans le domaine de la musique ou en comptabilité,
- qui sont de conduite irréprochable et dont la situation socio-économique justifie l'appui du Fonds Wernaers,
- qui ont pris l'engagement de terminer le cycle d'études dans lequel ils se sont engagés au sein d'un établissement de l'enseignement supérieur de la Communauté française de Belgique.

Elles peuvent également être attribuées à des étudiants méritants,

- inscrits à au moins 25 crédits des études menant au grade de bachelier en comptabilité dans un établissement d'enseignement supérieur de promotion sociale de la Communauté française de Belgique,
- ayant obtenu au moins 60 crédits sur 2 ans, ou 90 crédits sur 3 ans, ou 120 crédits sur 4 ans
- qui sont de conduite irréprochable et dont la situation socio-économique justifie l'appui du Fonds Wernaers,
- et qui ont pris l'engagement de terminer le cycle d'études dans lequel ils se sont engagés au sein d'un établissement de l'enseignement supérieur de promotion sociale de la Communauté française de Belgique.